

DOSSIER DE PRESSE

#SemaineArtisanat

SEMAINE NATIONALE DE

DU 16
AU 23 MARS
2018



L'ARTISANAT AU CŒUR DES TERRITOIRES

#SemaineArtisanat

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#artisandunjour, l'opération fil rouge de la semaine

L'ARTISANAT, PREMIÈRE ENTREPRISE DE FRANCE

- L'artisanat, un secteur économique de premier plan
- L'artisanat, un secteur qui recrute

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ARTISANAT

L'ARTISANAT AU CŒUR DES TERRITOIRES

- Un tissu d'entreprises dense
- L'artisanat, au cœur de l'économie de proximité
- L'artisanat, facteur d'attractivité

LES ORGANISATEURS NATIONAUX

- L'APCMA, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat
- L'Union des entreprises de proximité (U2P), organisation représentative de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales

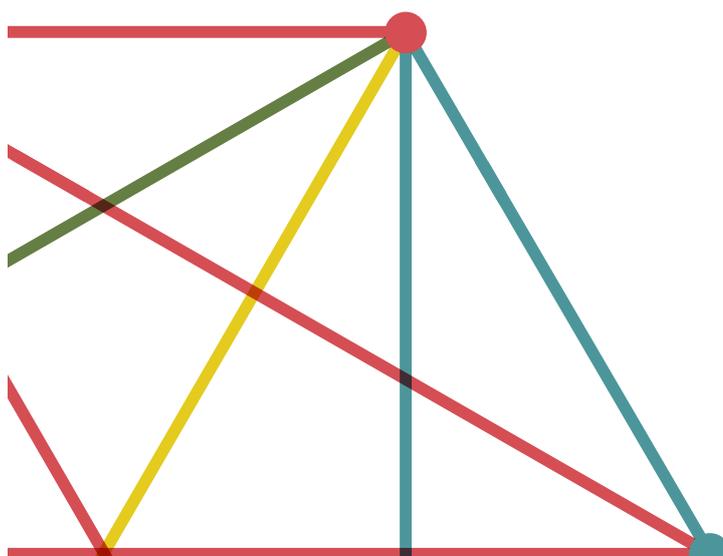
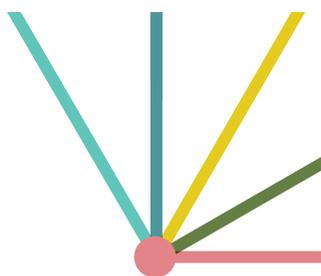
LES PARTENAIRES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Organisée conjointement par les chambres de métiers et de l'artisanat et l'U2P, la Semaine nationale de l'artisanat regroupe sous un label commun des initiatives locales de promotion de l'artisanat.

Du 16 au 23 mars prochains, avec l'appui de très nombreux artisans, des événements se multiplieront sur tout le territoire national pour permettre à chacun de découvrir ou redécouvrir un modèle d'entreprise qui répond concrètement aux préoccupations sociales, économiques et environnementales de la population. L'occasion de mieux connaître un secteur réputé pour la qualité de son offre de produits et de services, son potentiel de croissance et de recrutement ainsi que les perspectives professionnelles qu'il ouvre aux jeunes et aux moins jeunes.

**Le thème de cette édition 2018 :
« L'ARTISANAT AU CŒUR DES
TERRITOIRES ».**



Qualité, proximité, conseil, convivialité... ruraux et citadins sont attachés à l'artisanat et au commerce de proximité. À quoi ressembleraient les territoires sans le tissu d'artisans et de commerçants qui les animent au quotidien ?

Les entreprises artisanales luttent contre la détérioration du mode de vie dans les territoires et contribuent au maintien d'une vie sociale de proximité. De même, la revitalisation des quartiers sensibles passe par le maintien ou l'installation des entreprises artisanales.

Alors que le gouvernement prépare un plan pour les villes moyennes, alors que l'on entend les inquiétudes d'une France éloignée des centres qui se sent délaissée, il est nécessaire de prendre pleinement la mesure de l'impact territorial de l'artisanat.

“

POUR BERNARD STALTER,*président de l'Assemblée permanente
des chambres de métiers et de l'artisanat,*

Nous sommes des acteurs des territoires aux côtés des collectivités et de l'État pour lutter contre le sentiment d'abandon qui prévaut tant dans le milieu rural que dans les quartiers de politiques de la Ville et ainsi renforcer la cohésion sociale. Nous sommes dans tous les départements, en hyper proximité avec le terrain et nous devons nous rapprocher davantage encore des collectivités locales pour travailler en bonne complémentarité.

”

“

ALAIN GRISET,*le président de l'U2P, affirme ainsi pour sa part:*

Si les artisans bénéficient d'un fort capital de sympathie auprès des Français comme le confirment toutes les études, je pense que nous devons sans cesse aller au-delà de ce constat pour montrer combien la « Première entreprise de France » garantit notre qualité de vie « à la française » et offre de belles opportunités de carrière. Le développement du secteur au cours des dernières décennies et notre capacité à influencer sur les décisions politiques doivent nous donner confiance en l'avenir. Je souhaite que cette semaine de l'artisanat soit le signe de cette confiance.

”



Rendez-vous sur
www.semaine-nationale-artisanat.fr

CONTACT PRESSE

● APCMA

Géraldine Squenel
01 44 43 10 65
06 89 23 95 55
squenel@apcma.fr

● U2P

Jean-Côme Delerue
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto
06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

Le fil rouge de la semaine nationale de l'artisanat : l'opération **#ARTISANDUNJOUR**, une immersion dans l'artisanat

Avec l'opération « Artisan d'un jour », les chambres de métiers et de l'artisanat et les U2P territoriales proposent à une personnalité du monde politique, économique, médiatique ou culturel de découvrir le secteur de l'artisanat de manière concrète et originale ! Plongée une journée dans le quotidien d'une entreprise artisanale, et au fil de ses échanges avec l'artisan, les salariés ou les apprentis, cette personnalité va découvrir les attraits et les problématiques de l'artisanat. **Une manière de s'initier au métier, au savoir-faire de l'artisan et de prendre conscience de la richesse économique, humaine et du talent de ces professionnels.**

L'ARTISANAT, PREMIÈRE ENTREPRISE DE FRANCE

Acteur économique incontournable, véritable pont entre tradition et innovation, l'artisanat, ses entreprises, ses métiers et ses valeurs, participent au dynamisme des territoires et au maintien de services essentiels à la population, y compris dans les territoires ruraux. Il s'appuie sur un mode de croissance pérenne, respectueux de l'environnement et des personnes.

L'artisanat offre une formation et un travail qualifié à chacun, il donne des perspectives professionnelles et d'épanouissement aux jeunes comme à ceux qui font le choix de la reconversion. Il favorise l'entrepreneuriat, l'égalité des chances, il renforce la cohésion sociale et crée de la richesse nationale en s'appuyant sur des activités non-délocalisables.

Avec **1,3 million d'entreprises artisanales, 3,1 millions d'actifs et 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires**, l'artisanat est un secteur économique de premier plan et un vivier formidable de croissance, d'innovation et d'emplois qualifiés.

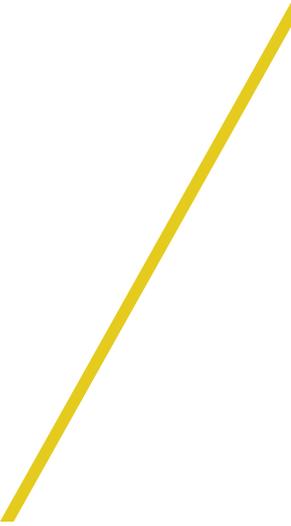
L'ARTISANAT, UN SECTEUR ÉCONOMIQUE À PART ENTIÈRE

Contribuant à hauteur d'un peu plus de 10% du PIB à la richesse de la France, les entreprises artisanales sont arrivées à ce résultat en grande partie par la cohérence des activités et la cohésion de ce secteur. Sa spécificité est en grande partie due à l'existence d'**un important tissu d'organisations professionnelles, organisées par métiers, et un dispositif dédié de chambres consulaires.**

Ce secteur est de plus un vecteur d'insertion économique et sociale : 42% des dirigeants actuels d'entreprise ont commencé par l'apprentissage. Ils sont l'illustration quotidienne que l'artisanat est un levier de promotion sociale.

C'est un secteur économique qui concourt à l'exportation. **Un tiers des entreprises artisanales exporte** et participe ainsi à la création nette de richesses. C'est aussi un secteur qui contribue à la **renommée internationale de la France**, notamment au travers des métiers d'art, de ses savoir-faire et de sa capacité à innover.

Aujourd'hui, **une entreprise sur trois est artisanale.** L'artisanat représente les deux tiers des entreprises de dix à vingt salariés : un secteur économique à part entière.



L'ARTISANAT, UN SECTEUR QUI RECRUTE

Dans un contexte de reprise économique, le taux de chômage en France reste élevé alors même que des postes sont à pourvoir, notamment dans le secteur de l'artisanat.

Des milliers d'emplois qualifiés sont à pourvoir chaque année dans l'artisanat parmi **250 métiers** et plus de **510 activités différentes**. Il s'agit d'emplois de proximité non délocalisables, permettant aux salariés de l'artisanat de demeurer sur le territoire choisi, de s'y former et d'y entreprendre.

Des actions sont à mener autour de la découverte et de la valorisation de l'apprentissage et des métiers de l'artisanat afin aller chercher les emplois là où ils sont, dans tous les territoires.

L'artisanat forme 35% des apprentis, soient **140 000 jeunes chaque année** ; 80% d'entre eux trouvent un emploi pérenne dans le six mois suivants la sortie de leur formation.

L'apprentissage dans les entreprises artisanales, avec ses spécificités, est une réussite en matière de formation et d'intégration à l'emploi. L'apprenti qui se forme à un métier qui le passionne, et qui répond à de réels besoins des entreprises, a toutes les chances de s'insérer dans la vie professionnelle et de devenir lui-même chef d'entreprise.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ARTISANAT



L'ARTISANAT AU CŒUR DES TERRITOIRES

Présent sur l'ensemble du territoire, l'artisanat est un acteur de la vie locale qui par son activité dynamise l'économie et l'emploi et joue un rôle essentiel en faveur du service de proximité.

Créateur d'emplois et de richesses, l'artisanat constitue un maillon indispensable de l'économie nationale, mais également de l'aménagement du territoire. Le secteur participe largement aux dynamiques économiques territoriales au service de la population, des entreprises et de l'économie locale. Elles assurent des **services de proximité et un lien social** indispensable.

En milieu rural, par exemple, grâce à l'apprentissage, la présence même des entreprises artisanales constitue une offre potentielle de formations. L'artisanat est également un secteur qui offre des **débouchés professionnels pour les jeunes souhaitant demeurer dans leur territoire d'origine.**

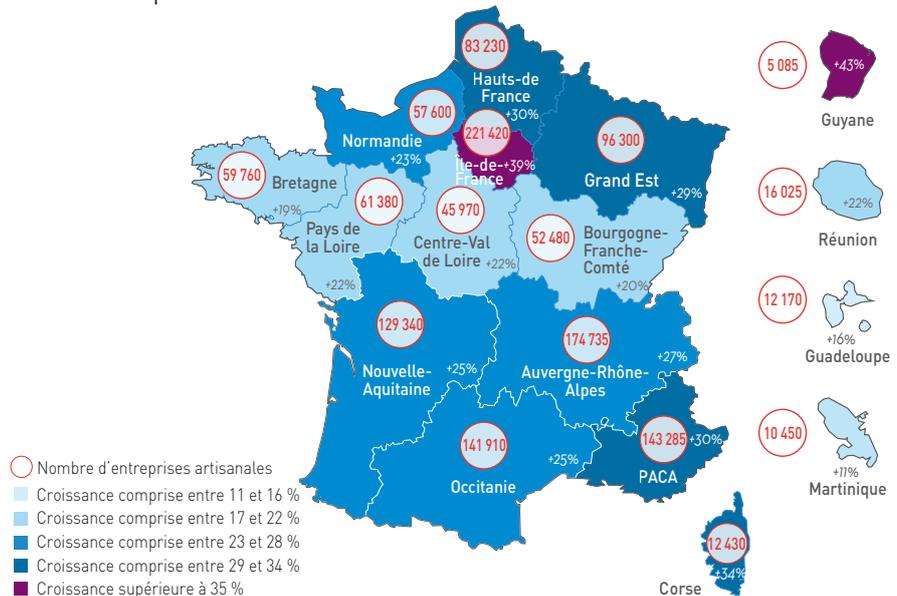
UN TISSU D'ENTREPRISES DENSE

Présentes sur l'ensemble du territoire, les entreprises artisanales forment un tissu dense d'activités au service de la population, des entreprises et de l'économie locale. L'artisanat est un **vecteur de l'équilibre des agglomérations, des villes moyennes et des bourgs centres**, tant par son poids économique que par sa contribution quotidienne à rendre ces quartiers chaleureux et dynamiques. Dans les départements d'Outre-mer, l'artisanat est le moteur essentiel de l'activité économique locale.

Les entreprises artisanales sont implantées de façon relativement homogène : 41% dans les unités urbaines de plus de 200 000 habitants ; 28% dans les unités urbaines de moins de 200 000 habitants et 31% dans les communes rurales.

Avril
2017baromètre
de l'ARTISANATL'artisanat dans les régions
en chiffresUn tissu d'entreprises toujours plus dense,
des spécificités régionalesUn nombre
d'entreprises
toujours en
hausseNombre d'entreprises
artisanales en 2015 et
son évolution 2010-2015

En 2016, le nombre d'entreprises artisanales est toujours à la hausse : 1 326 000 entreprises (+8 % par rapport à 2014). Sur la période 2010-2015, la progression varie entre 11 % (Martinique) et 39 % (Île-de-France), et même 43 % pour la Guyane. Les régions affichant la progression la plus modérée ont un taux de micro-entrepreneurs plus faible dans la population des indépendants.



Source : INSEE, SIRENE,
Recensement de la population.
Base : ensemble des entreprises
artisanales. Traitement ISM.

L'ARTISANAT, AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Avec **510 activités ancrées territorialement**, les entreprises artisanales contribuent à la compétitivité de tous les secteurs économiques dans les territoires en apportant des services aux entreprises ou en valorisant les ressources locales.

Faire appel à un artisan, c'est aussi **participer à l'économie de son quartier, à la préservation d'une identité locale et à l'amélioration du cadre de vie**. Les citoyens sont attachés à l'artisanat et au commerce indépendant en centre-ville et apprécient tout particulièrement les valeurs qui leur sont attachées : qualité, proximité, conseil et convivialité.

L'objectif premier des circuits courts est d'avoir un seul ou aucun intermédiaire pour développer et valoriser des ressources des activités économiques des territoires en mettant au service des consommateurs des produits et des savoir-faire locaux. **Les circuits courts** font partie intégrante de l'artisanat, les professionnels s'approvisionnant le plus souvent localement. L'artisan apporte des garanties de qualité par son savoir-faire. Il ne s'approprie pas de valeur ajoutée, il en produit.

Qualité,
proximité,
conseil
et convivialité.

Les CMA accompagnent les collectivités dans leurs stratégies de développement ou de soutien aux filières. Dans le cadre des réflexions sur les circuits alimentaires de proximité, elles contribuent à la création de lien entre producteurs locaux et artisans pour **valoriser les ressources locales**. Elles sont à ce titre impliquées dans de nombreuses démarches de projets alimentaires territoriaux. Leur action permet d'organiser :

- des rencontres entre producteurs et transformateurs ;
- des formations permettant d'adapter le savoir-faire artisanal aux productions locales ;
- la mise en place d'outil de valorisation des produits locaux pour les collectivités et le grand public.

L'ARTISANAT, FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ

L'artisanat de proximité constitue **un vecteur de développement durable et d'aménagement équilibré du territoire**, permettant aux communes et groupement de communes de maintenir des services aux populations et une capacité d'attractivité, d'accueil et de fixation de la population.

L'artisanat contribue au développement du territoire par :

- la diversité des produits et des services qu'il offre ;
- la création d'emplois non délocalisables accessibles à tous par le biais de la formation ;
- l'amélioration de la qualité de vie, de l'attractivité résidentielle, du lien social ;
- l'atout décisif qu'il constitue dans tout projet de développement touristique.

L'artisanat tient une place prépondérante dans l'économie locale des départements d'outre-mer. Ces entreprises constituent la principale activité de production et de services dont le capital et la main d'œuvre sont locaux. Leur développement les consacre comme **première source d'emplois durables**.

En outre-mer, le rôle économique de l'artisanat prend une forte **dimension identitaire**. La transmission des connaissances par les artisans intègre une large part de savoir-faire issus de la tradition et des cultures locales. Ils relient le passé et l'avenir avec l'introduction des technologies modernes qu'ils contribuent à adapter à une demande sans cesse plus exigeante et renouvelée des consommateurs.

Dans la plupart des régions insulaires, l'artisanat et les petites entreprises sont reconnus comme un **des facteurs clés du développement des territoires**.

La CMA accompagne et élabore aux côtés de la collectivité l'ingénierie permettant de préserver et de **développer l'artisanat de proximité en fonction des enjeux de chaque territoire** :

- en milieu rural, en contribuant à la conservation de services de proximité essentiels aux populations et en satisfaisant les besoins de la vie quotidienne, l'artisanat représente un enjeu économique et d'aménagement du territoire se rapprochant d'un service d'intérêt général.
- en milieu urbain, outre les services de proximité, les entreprises artisanales apportent des avantages certains pour les habitants :
- l'animation artisanale et commerciale est facteur d'attractivité résidentielle et économique ;
- lutte contre la mono-activité dans les grands centres urbains ;
- préservation de la mixité dans les zones d'habitation : facteur de désenclavement des quartiers en mixant les clientèles des quartiers des zones alentours.

Les entreprises artisanales luttent contre la détérioration du mode de vie urbain et contribuent au maintien d'une vie sociale de proximité. De même, la revitalisation des quartiers qui souffrent de désertification passe par le maintien ou l'installation des entreprises artisanales.

LES ORGANISATEURS

RÉSEAU DES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (CMA)



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

La première mission des chambres de métiers et de l'artisanat est **d'agir pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, au niveau national et européen** et que les intérêts des entreprises artisanales soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et réglementations et bénéficient d'évolutions favorables à leur développement.

Administrées par des élus, eux-mêmes artisans, les chambres de métiers et de l'artisanat de France hexagonale et d'outre-mer sont les partenaires incontournables des entreprises artisanales et ont pour objectif leur développement, leur compétitivité et leur pérennité. Elles mettent en œuvre des **missions d'accompagnement** couvrant toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de la détection d'un projet à la transmission d'entreprise. Enfin, les CMA ont pour objectif de **renforcer leur rôle dans l'aménagement des territoires** où le maintien des activités artisanales est un levier de dynamisation économique essentiel.

Le réseau des CMA, **l'interlocuteur privilégié** des entreprises artisanales, des pouvoirs publics, des collectivités locales et des partenaires, est opérateur de l'État sur les sujets qui touchent à l'entreprise artisanale, à l'aménagement des territoires et à la formation. **Les chambres du réseau sont fédérées par l'APCMA –Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat–**, établissement public présidé par Bernard Stalter. Pour lui, «la force du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat est de disposer d'un maillage territorial performant allant des zones urbaines aux zones rurales, en passant par les territoires de montagne... L'ensemble des élus du réseau se mobilise sur des sujets clés tels que la lutte contre le chômage et l'équilibre des territoires, pour en faire des victoires au service de notre pays, de nos entreprises et de nos concitoyens».

Avec le réseau des CMA,
l'artisanat a de l'avenir.
www.artisanat.fr

L'UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ (U2P)



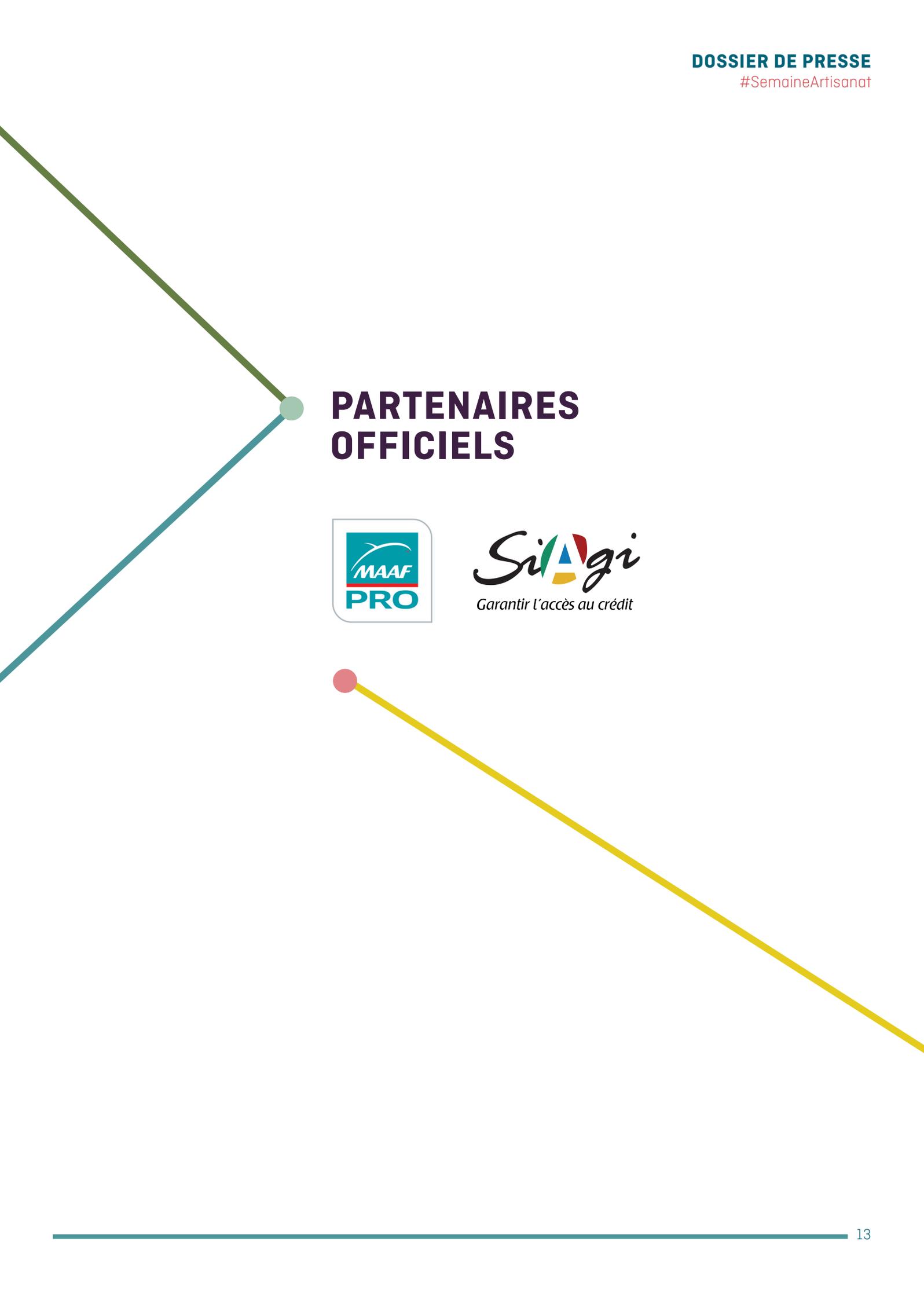
L'U2P est **l'organisation interprofessionnelle représentative des entreprises de l'artisanat** (bâtiment, travaux publics, paysage, fabrication, services et alimentation), **du commerce** (commerce alimentaire de proximité et hôtellerie-restauration) **et des professions libérales** (droit, santé et cadre de vie). Elle défend les intérêts des **2300 000 entreprises de proximité**.

Elle fédère cinq organisations qui regroupent **119 organisations professionnelles nationales**: la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), la Confédération générale de l'alimentation de détail (CGAD), la Confédération nationale de l'artisanat des métiers et des services (CNAMS), l'Union nationale des professions libérales (UNAPL) et la Chambre nationale des artisans des travaux publics et du paysage (CNATP).

Revendiquant un environnement économique, fiscal et social favorable au développement de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, **l'U2P s'attache à promouvoir l'économie de proximité, à la fois créatrice de richesses et d'emplois, source de cohésion sociale et actrice du développement durable**.

Pour cela, l'U2P interpelle régulièrement le gouvernement, les parlementaires et les assemblées territoriales. De même, l'U2P est consultée par les pouvoirs publics sur l'ensemble des projets législatifs ou réglementaires intéressant l'entreprise.

<http://u2p-france.fr>



PARTENAIRES OFFICIELS

